

Conventions de double imposition avec les États-Unis

Introduction

Un certain nombre de juridictions ont conclu des conventions de double imposition («CDI») avec les États-Unis. Les CDI permettent aux résidents desdites juridictions de bénéficier de taux d'imposition réduits sur les dividendes de source américaine. Pour pouvoir bénéficier de cette mesure, les demandeurs doivent satisfaire aux exigences des clauses anti-abus (Limitation on Benefits, «LOB») des CDI concernées. Pour bénéficier des avantages de la CDI, il est nécessaire de fournir au Credit Suisse le formulaire W-8BEN-E comportant, en partie III, une réclamation valide de la convention fiscale. L'objectif de cette communication est de fournir des informations accessibles au public au sujet des réclamations fondées sur la CDI. Le Credit Suisse ne dispense pas de conseils fiscaux. Il est de la responsabilité des clients de définir leur situation fiscale ainsi que leur éligibilité aux avantages découlant de la CDI.

Conventions fiscales avec les États-Unis d'Amérique

L'autorité fiscale américaine, l'Internal Revenue Service («l'IRS»), a publié toutes les conventions de double imposition et les textes y afférents, tels que les protocoles et les explications techniques, sur le lien suivant: <https://www.irs.gov/businesses/international-businesses/united-states-income-tax-treaties-a-to-z>

Tableau des conventions

Pour présenter une demande valide au titre de la CDI dans la partie III du formulaire W-8BEN-E, l'entité concernée devra sélectionner la catégorie de LOB qu'elle juge appropriée. L'IRS a publié un tableau qui énumère les catégories de LOB pouvant être utilisées dans le cadre de chaque CDI. Le tableau est disponible sur le lien suivant: https://www.irs.gov/pub/irs-utl/Tax_Treaty_Table_4.pdf

Explication sur les catégories de LOB

L'IRS a inclus une description générale de chaque catégorie de LOB dans les instructions du formulaire W-8BEN-E, pages 9 et 10, disponible sur le lien suivant: <https://www.irs.gov/pub/irs-pdf/iw8bene.pdf>

Guide de l'IRS sur les catégories de LOB fournies dans les instructions du formulaire W-8BEN-E

Government

Ce critère est rempli si la société constitue l'État contractant ou une circonscription politique ou un organe local de celui-ci.

Fondation de prévoyance ou fonds de pension exemptés des impôts

Ce critère exige généralement que plus de la moitié des bénéficiaires ou participants du trust ou du fonds soient des résidents de l'État contractant.

Autre organisation exemptée des impôts

Ce critère exige généralement que plus de la moitié des bénéficiaires, membres ou associés d'organisations religieuses, caritatives, scientifiques, artistiques, culturelles ou éducatives soient résidents de l'État contractant.

Société de capitaux cotée en bourse

Selon ce critère, la catégorie principale des actions de la société doit faire l'objet de transactions régulières sur une bourse de valeurs reconnue en vertu de la CDI applicable.

Filiale d'une société de capitaux cotée en bourse

En principe, ce critère exige qu'au moins 50% du total des droits de vote et de la valeur de la société soient détenus, directement ou indirectement, par cinq sociétés de capitaux cotées en bourse ou moins résidant soit dans l'État contractant, soit aux États-Unis. En outre, les sociétés détentrices doivent satisfaire elles-mêmes au critère de société de capitaux cotée en bourse.

Société qui répond aux exigences du «ownership and base erosion test»

Selon ce critère, plus de 50 % du total des droits de vote et de la valeur de la société doivent être détenus, directement ou indirectement, par des personnes physiques, des administrations publiques, des organismes exonérés d'impôts ou des sociétés de capitaux cotées en bourse étant également résidentes de l'État contractant.

Société qui répond aux exigences du «derivative benefits test»

Ce critère est limité aux États membres de l'ALENA, de l'UE et de l'EEE. Ce critère exige généralement que plus de 95 % du total des droits de vote et de la valeur de toutes les actions de la société soient détenus, directement ou indirectement, par sept bénéficiaires ou moins. Les bénéficiaires doivent résider dans un État membre de l'UE, de l'EEE ou de l'ALENA et peuvent prétendre à des bénéfices identiques en vertu de leur CDI avec les États-Unis.

Société dont un élément de revenu répond aux exigences du «active trade or business test»

En principe, ce critère exige que la société exerce une activité commerciale ou industrielle active dans l'État contractant et que le revenu perçu en provenance des États-Unis provienne de cette activité commerciale ou industrielle.

Décision discrétionnaire favorable d'une autorité compétente américaine

Ce critère exige que l'entreprise obtienne une décision favorable de l'autorité américaine compétente lui accordant des avantages en dépit du fait que l'entreprise n'ait pas satisfait à un critère de LOB spécifique et objectif prévu dans la convention applicable.

Cas concret – la Suisse

Documents sur les conventions fiscales avec la Suisse publiés par l'IRS
<https://www.irs.gov/businesses/international-businesses/united-states-income-tax-treaties-a-to-z>

Autres

D'autres critères de LOB qui ne figurent pas dans la liste ci-dessus peuvent être appliqués dans ce cas. Identifiez le nom et l'article du critère ou inscrivez N/A si la CDI conclue avec l'État contractant ne comporte pas de LOB.

The screenshot shows the IRS website page titled "United States Income Tax Treaties - A to Z". The page is organized into a sidebar with categories like "Individuals", "Businesses and Self-Employed", "Corporations", etc. The main content area provides an overview of tax treaties, explaining that the US has treaties with many foreign countries and that residents of those countries are taxed at reduced rates. It also includes a list of countries under the letter 'S', with "Switzerland" highlighted in a blue box.

Résumé des LOB potentiels pour la Suisse dans le tableau 4
<https://www.irs.gov/pub/irs-utl/TaxTreatyTable4.pdf>

Table 4. Limitation on Benefits

The "Limitation on Benefits" article is an anti-treaty shopping provision intended to prevent residents of third countries from obtaining benefits under a treaty. Residents of a country whose income tax treaty with the United States contains a "Limitation on Benefits" article are eligible for benefits only if they satisfy one of the tests under the Limitation on Benefits article. Residents who are individuals of one of the Contracting States or political subdivision thereof are generally not affected by the Limitation on Benefits article. Residents of a country whose income tax treaty with the United States does not contain a Limitation on Benefits article do not need to satisfy these additional tests.

The treaty or protocol article describing each of these tests is identified below for the general convenience of taxpayers. However, you must check the text of the relevant LOB article to determine which tests are available under the treaty and the particular requirements of those tests to make a final determination that you meet an LOB test.

LOB Test Category Codes used to identify these various tests are as follows:

- 01- Individual
- 02- Government – contracting state/political subdivision/local authority
- 03- Tax exempt pension trust/ Pension fund
- 04- Tax exempt Charitable organization
- 05- Publicly-traded corporation
- 06- Subsidiary of publicly-traded corporation
- 07- Company that meets the ownership and base erosion test
- 08- Company that meets the derivative benefits test
- 09- Company with an item of income that meets the active trade or business test
- 10- Discretionary determination
- 11- Other

Name	Code	Treaty Article Citation	Limitation on Benefits Tests (Safe Harbors) ¹							Exceptions and Special Rules				
			Publicly Traded Companies ⁰⁵ or Subsidiary of Publicly Traded Companies ⁰⁶		Tax Exempt Organization and Pension Funds ^{03,04}	Stock Ownership and Base Erosion Test ⁰⁷	Active Business ⁰⁹	Discretionary Determination ¹⁰	Derivative Benefits ⁰⁸			Other ¹¹	Triangular provision	
			Same Country ⁰⁴	U.S. or Same Country ⁰⁵		Same Country ⁰⁴	U.S. or same country ⁰⁵			Comp. Rates ⁰⁸	Comp. Rates ⁰⁸	Named benefits ⁰⁸		
Switzerland	SZ	22		22(1)(c)	22(2)			22(1)(c)	22(6)			22(3)	22(1)(d), (f), (g)	22(4)

Part III Claim of Tax Treaty Benefits (if applicable). (For chapter 3 purposes only.)

14 I certify that (check all that apply):

a The beneficial owner is a resident of Switzerland within the meaning of the income tax treaty between the United States and that country.

b The beneficial owner derives the item (or items) of income for which the treaty benefits are claimed, and, if applicable, meets the requirements of the treaty provision dealing with limitation on benefits. The following are types of limitation on benefits provisions that may be included in an applicable tax treaty (check only one; see instructions):

<input type="checkbox"/> Government	<input type="checkbox"/> Company that meets the ownership and base erosion test
<input type="checkbox"/> Tax exempt pension trust or pension fund	<input type="checkbox"/> Company that meets the derivative benefits test
<input type="checkbox"/> Other tax exempt organization	<input checked="" type="checkbox"/> Company with an item of income that meets active trade or business test
<input type="checkbox"/> Publicly traded corporation	<input type="checkbox"/> Favorable discretionary determination by the U.S. competent authority received
<input type="checkbox"/> Subsidiary of a publicly traded corporation	<input type="checkbox"/> Other (specify Article and paragraph): _____

c The beneficial owner is claiming treaty benefits for U.S. source dividends received from a foreign corporation or interest from a U.S. trade or business of a foreign corporation and meets qualified resident status (see instructions).

15 **Special rates and conditions** (if applicable—see instructions):
The beneficial owner is claiming the provisions of Article and paragraph _____
of the treaty identified on line 14a above to claim a _____ % rate of withholding on (specify type of income): _____
Explain the additional conditions in the Article the beneficial owner meets to be eligible for the rate of withholding: _____

* Example



Ce document a été élaboré par Credit Suisse Group AG et/ou entreprises liées. Il a été préparé uniquement à titre d'information et à l'usage de son destinataire. Cette Note ne constitue pas un conseil juridique, fiscale ou réglementaire et n'est pas conçue à cette fin. Les personnes souhaitant obtenir un conseil juridique, fiscal ou réglementaire en relation avec l'un des sujets abordés dans cette Note doivent le faire auprès de conseillers fiscaux et juridiques indépendants. Credit Suisse Group AG et/ou entreprises liées ne saurait garantir l'exactitude ou l'exhaustivité des informations fournies dans la présente Note et décline toute responsabilité en cas de perte, dépense ou dommage susceptible de découler de son utilisation. Cette Note a été préparée sur la base d'informations et de directives réglementaires disponibles à la date de la présente Note, et ces informations et/ou directives peuvent être modifiées à tout moment.

Credit Suisse Group AG et/ou entreprises liées n'est en aucun cas tenu de mettre à jour ce document ou de vous informer des dernières évolutions relatives à la réglementation du Trésor américain. Credit Suisse Group AG et/ou entreprises liées n'émet aucune opinion quant à votre obligation de vous conformer à la réglementation du Trésor américain et à votre statut en vertu de ladite réglementation.

Copyright © 2020 Credit Suisse Group AG et/ou ses filiales. Tous droits réservés.